



Etats des lieux proprio veut faire 2 etats

Par **florence**, le **15/11/2011** à **19:39**

bonsoir j ai fait mon etat des lieux avec mon ancien proprio et l agence immobiliere ca durer 2 h 30 apres 5 ans de location tout etait bon pour pouvoir garder mes 2 mois de cautions lui il noter tout ce ki trouver sur un papier pour lui car il veut faire un deuxieme etat des lieux avec son assurance qu il a pris avec sa banque as t il le droit nous avons signer le bail avec l agence lui aussi . sinon es ce normal depuis 5 ans nous n avons pas u de quittance de loyer es ce normal ou es ce sur notre demande . sinon j ai rendu les clés et ojourd'hui il me réclame les quittances d assurances incendie dois je lui les fournir merci

Par **mimi493**, le **16/11/2011** à **02:56**

C'est incompréhensible